



590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le

SLO

ID 031-283100022-20170208-DE2017\_13-DE

Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale  
de la Haute-Garonne

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2017

### DELIBERATION N°2017-13

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 /Affectation du Résultat  
BUDGET PRINCIPAL**

**Ont participé à la présente délibération :**

#### COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, M. SAVELLI, MM. SOLERA, CARON-JOURDA, PORTET, GRENIER, KARSENTI, Mme DESMETTRE, MM. TENE, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : MM. POUVILLON, CHATONNAY, CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. RASPEAU représenté par M. SAVELLI.

#### COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. CAPBLANQUET représenté par M. LAVAL.

#### REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. IZARD

## Contenu délibération :

Le Président présente les dispositions du projet du budget primitif relatif au budget principal de l'établissement pour l'année 2017 aux membres de l'Assemblée.

Le Président indique que ce projet du budget primitif se décline comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2017	16 481 700.26€	1 186 895.98€

Le Président propose, à la suite de l'approbation du Compte Administratif 2016 et en conformité avec les dispositions de l'instruction codificatrice N°99-132-M832 du 29/12/1999 :

- d'affecter 248 098€ à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, afin de financer les restes à réaliser en Investissement pour l'exercice 2016 pour un montant de 115 188€ et le déficit d'investissement reporté d'un montant de 132 907.89€ ;
- de reporter le reliquat de 8 098 120.26€ en recettes de Fonctionnement ;
- de reporter le déficit de 132 907.98€ en dépenses d'Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- pour le budget primitif du budget principal de l'établissement :
  - d'affecter 248 098€ à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, pour le financement des restes à réaliser en Investissement pour l'exercice 2016 et le déficit d'investissement reporté ;
  - de reporter le reliquat de 8 098 120.26€ en recettes de Fonctionnement ;
  - de reporter le résultat de -132 907.98€ en dépenses d'Investissement ;
  - d'approuver et voter à l'unanimité les dispositions budgétaires de budget primitif comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2017	16 481 700.26€	1 186 895.98€

- de donner mandat au Président pour toute opération en rapport avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,  
Le **26 JAN. 2017**  
Le Président,

Pierre IZARD